

# BEACH

# 2012



# VOLLEYADES



## DIJON

## 10-12 juillet



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION SPORTIVE
- 4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)



## 1- PRESENTATION

### GENERALE

#### 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS

#### 3- ORGANISATION SPORTIVE

#### 4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

Les « BEACH VOLLEYADES » sont une organisation sportive avec pour but la promotion et la valorisation de la pratique de haut niveau de Beach Volley auprès des licenciés de la FFVB de la catégorie d'âge « 15 ans et Moins ».

Cette compétition s'organise autour d'une grande réunion de sélections régionales pendant 3 jours au début de l'été.

Comme l'édition précédente, l'édition 2012 est considérée comme une année « test », l'ouverture à des équipes autres que des sélections régionales est possible.

L'organisateur des BEACH VOLLEYADES participe, avec la FFVB, au succès de l'événement en remplissant les conditions du cahier des charges spécifiques.

## QUALIFICATION

La compétition est ouverte prioritairement, en masculin comme en féminin à des sélections régionales ou des sélections départementales (dans le cas des équipes 2).

Les équipes de clubs sont autorisées à participer sous réserve qu'il n'y ait pas eu de système de qualification à la compétition organisée soit par la Ligue ou le Comité Départemental de tutelle.

## COMPOSITION DES EQUIPES

- joueurs né(e)s en 1997 et après. Les paires doivent être composées de 2 joueurs licenciés BEACH VOLLEY.

## TENUE

Chaque équipe de club devra venir avec ses propres jeux de débardeurs. Prévoir des jeux de couleurs différentes. Chaque jeu est composé de 2 débardeurs ou brassières (pour les féminines), numérotés 1 et 2, de couleurs identiques, le nom de la Ligue /CD/Club pouvant être inscrit dessus.

Les équipes doivent porter un short court (maillot de bain possible pour les féminines) de couleur et de forme identique.



1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES

DELEGATIONS

3 ORGANISATION SPORTIVE

4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

## FRAIS D'INSCRIPTION

350 € par équipe à régler avec l'envoi du dossier d'inscription à l'ordre de l'organisateur local : Beach Sport Dijon, chez Monsieur Charchaude Fabrice 11 d rue JB Baudin , résidence le clos vert, 21000 Dijon Cheque libellé a l'ordre du Beach Sport DIJON.

## HEBERGEMENT- RESTAURATION-TRANSPORT

L'Organisateur local doit prévoir les hébergements et la restauration, pour l'ensemble des délégations participantes aux « BEACH VOLLEYADES 2012 ».

Une délégation est composée de 2 joueurs et d'un cadre.

## ARRIVEES ET DEPARTS DES DELEGATIONS

Chaque délégation devra avertir l'organisateur des conditions techniques de son déplacement (mode de transport, heure d'arrivée et de départ) au moins 10 jours avant la date de début de compétition.

- **Les délégations complètes sont attendues le 09 juillet à 18h sur le site de la compétition.**
- **Les délégations seront libérées à l'issue de la cérémonie de récompense le 12 juillet 2012.**

La présentation des licences FFVB Beach est obligatoire à la réunion d'accueil : à défaut, une pièce d'identité et un certificat médical valides seront exigés.

Toute équipe inscrite qui ne se présente pas à l'heure ou qui ne signale pas son absence est déclarée forfait. Le Directeur de compétition devra mettre en œuvre, en relation avec la DTN, les dispositions adaptées afin de compléter au mieux le tableau.

## LIEU DE LA RÉUNION TECHNIQUE :

DIJON (21), plage du lac Kir, terrains du Beach Sport Dijon



1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES

DELEGATIONS

3 ORGANISATION SPORTIVE

4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

## HÉBERGEMENT

CRISD Ethic Etapes Dijon - Centre de Rencontres Internationales –  
1, avenue Champollion 21000 DIJON - Tél 03 80 72 95 20 - Fax 03 80 70 00 61

## RESTAURATION

Le midi sur place sous forme de buffet le soir à FLUNCH Dijon centre ville.

Buvette sur place avec sandwichs et boissons fraîches

## ACCÈS

SNCF – Autoroute A38

## ANIMATION PARTICULIERE

Le 11 juillet au soir sera proposée une soirée « laser games » aux participants pour un coût maximum de 20 euros

Trombinoscope à l'arrivée des délégations

## PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Les équipes organisent et financent leurs déplacements aller-retour.

L'organisateur local a la charge de l'hébergement et la restauration des délégations de la veille au soir de la compétition au déjeuner du dernier jour.

Participation de la FFVB aux frais de transports des délégations : 150 euros maximum (remboursement sur justificatifs adossés à la note de frais , modèle téléchargeable sur le site internet de la FFVB [http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/note\\_de\\_frais/ndf.pdf](http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/note_de_frais/ndf.pdf) )

Les conditions d'hébergement, de restauration et de transport sont à la charge financière des équipes.



1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES DELEGATIONS

3- ORGANISATION

SPORTIVE

4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Chaque équipe doit confirmer son arrivée au plus tard 48h avant le début de la compétition auprès de la FFVB par mail à l'adresse suivante [beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr), sous peine d'être remplacée dans le tableau. Toute équipe inscrite qui ne se présente pas à l'heure ou qui ne signale pas son absence est déclarée forfait. Le Directeur de compétition devra mettre en œuvre, en relation avec la DTN, les dispositions adaptées afin de compléter au mieux le tableau.

## DIRECTION DE LA COMPETITION

Le tournoi est géré conjointement par la FFVB et l'Association Affiliée-organisatrice locale qui désignent un Directeur de la Compétition, en charge de la gestion sportive du tournoi et de l'animation de la commission « Direction » et de la rédaction et transmission à la FFVB des résultats sur le Relevé Règlementaire.

## LES LITIGES ET RECLAMATIONS

Les litiges sont étudiés sur place par la commission « Direction » du tournoi composée du délégué fédéral ou régional, du juge arbitre, du directeur du tournoi, de l'organisateur local, du représentant DTN et du représentant des joueurs (un par catégorie) désigné par ses pairs au moment de la réunion technique. En cas de recours à un vote sur une décision difficile, la voie du délégué fédéral sera prépondérante.

Tout joueur ou équipe qui ne respecte pas l'ensemble des points dudit règlement encourt la disqualification générale.

En aucun cas un match ne sera rejoué.

## CONDITIONS METEOROLOGIQUES

La commission « Direction » du tournoi peut décider d'annuler ou de reporter des matches en fonction des conditions météorologiques gênant le bon déroulement de la compétition. En cas d'annulation de la compétition la commission proposera à la DTN une date de replie avant le tournoi final.



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION  
SPORTIVE
- 4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

## ORGANISATION SPORTIVE

Le format de compétition sera arrêté sur place en fonction du nombre exacte d'équipes présentes. Le principe général est, à la suite d'un tour de brassage, la tenue d'un tableau à x poules de x équipes, selon les possibilités définies par la Direction du tournoi à la réunion technique et respectant dans la mesure du possible le planning suivant.

J-1	:	18h30 – 19h : formation arbitrage
Jour 1	:	09H00 - 18H30 : tours de brassage
Jour 2	:	09H00 : début des matchs tableaux principaux 14H00 - 19h00 : suite tableaux principaux, matchs de classements
Jour 3	:	09H00 - 15h00 : suite matchs de classement 11H00 : ½ finales, places de 3èmes et 4èmes 15H00 - 17H00 : finales sur 2 terrains par tableau 17H00 : cérémonie de clôture 17h30 : fin du tournoi

### Têtes de série

Tour de brassage : Tirage au sort unilatéral pour la répartition des équipes dans les poules. Si deuxième tour, tirage au sort selon répartition issues des poules.

Tableau Final : Tirage au sort par chapeau de tête de série définies à l'issue du tour de brassage.  
Élimination possible directe à partir des quarts de finales.

### Formats des matchs :

Matchs de brassages, de poules et de classement :

Possibilité de matchs en 2 sets de 15 points et 1 set décisif de 11 points avec 2 points d'écart, avec des changements de camps tous les 5 points ou un set minimum de 21 points avec 2 points d'écart.

Matchs élimination directe :

Possibilité de matchs en 2 sets de 21 points et 1 set décisif de 15 points avec 2 points d'écart.

Conditions particulières : En cas de retard dans l'organisation des qualifications, l'organisateur a la possibilité de modifier la formule sportive.



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION  
SPORTIVE
- 4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

## BALLONS

Les matches se joueront avec des ballons fournis par les organisations locales, selon les modèles homologués par la fédération sauf recommandations contraires éditées par la FFVB avant la finale.

Modèles recommandés : MIKASA VLS 300 - WILSON AVP PRO ou FBV

## HAUTEUR FILET

Féminine : 2,24 m Masculin : 2,35 m

## COACHING DES EQUIPES

Chaque équipe a la possibilité d'être accompagnée d'un entraîneur.

La présence d'un entraîneur diplômé est acceptée dans l'aire de jeu à titre expérimentale, afin de faciliter pour les jeunes joueurs la transition de la pratique de la salle à celle du Beach et d'améliorer ainsi le niveau de pratique.

Particularité : les entraîneurs ne pourront communiquer avec leurs joueurs, sous quelque forme que ce soit, qu'aux temps morts techniques, sous peine d'expulsion de l'aire de jeu au deuxième avertissement. Le temps mort équipe ne peut être demandé qu'à l'initiative de l'un des deux joueurs.

Les entraîneurs seront assis, pendant les échanges et pendant les temps morts équipe, de part et d'autres de la table de marque

## ARBITRAGE

Le tournoi est sous la responsabilité d'un juge arbitre désigné par la CCA en relation avec la CRA du site d'accueil.

Phase de poule : Le principe de l'auto arbitrage sera appliqué, selon le principe : des équipes qui ne jouent pas dans une poule arbitrent les équipes d'une autre poule.

Tournoi Final : Pour les matches à élimination directe, le juge arbitre procédera à une désignation parmi les équipes éliminées.



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION SPORTIVE
- 4- EQUIPES ENGAGEES

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDÉ  
BEACH SPORT DIJON  
+ 33 6 25 46 85 27  
[fcharchaude@free.fr](mailto:fcharchaude@free.fr)

Contact FFVB :

Patrice MARQUET  
Direction du Secteur Beach  
FFVB  
+ 33 1 58 42 22 17  
+ 33 6 69 68 23 63  
[beachffvb@volley.asso.fr](mailto:beachffvb@volley.asso.fr)

## LISTES PROVISOIRES

### TABLEAU FEMININ

ALSACE

GIRONDE

BOURGOGNE

BRETAGNE

BRETAGNE 2

COTE D' AZUR (Equipe 1)

COTE D' AZUR (Equipe 2)

ILE DE FRANCE (Equipe 1)

ILE DE FRANCE (Equipe 2)

PAYS DE LOIRE

PROVENCE

RHONE ALPES

### TABLEAU MASCULIN

ALSACE

GIRONDE

BOURGOGNE (Equipe 1)

BOURGOGNE (Equipe 2)

BRETAGNE

COTE D' AZUR (Equipe 1)

COTE D' AZUR (Equipe 2)

FLANDRES

ILE DE FRANCE (Equipe 1)

ILE DE FRANCE (Equipe 2)

ILE DE FRANCE (Equipe 3)

PAYS DE LOIRE (Equipe 1)

PAYS DE LOIRE (Equipe 2)

RHONE ALPES